



Doc. 14396
09 octobre 2017

Appel pour un Sommet du Conseil de l'Europe afin de réaffirmer l'unité européenne et de défendre et promouvoir la sécurité démocratique en Europe

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, paragraphe 8.2, après les mots «notamment son système de réclamations collectives», ajouter les mots suivants:

«et son mécanisme de suivi (en particulier concernant l'élection des membres du Comité européen des Droits sociaux par l'Assemblée)».

Note explicative

Résolution 2180 (2017) et Recommandation 2112 (2017) sur « Le « Processus de Turin »: renforcer les droits sociaux en Europe » de l'Assemblée parlementaire ont appelé à la ratification complète du Protocole de Turin afin de permettre à l'Assemblée d'élire les membres du Comité européen des Droits sociaux, ou à une décision unanime pertinente par le Comité des ministres.

Déposé par:

KYRIAKIDES Stella, Chypre, PPE/DC
BRUYN Piet, De, Belgique, NI
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, CE
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC
MERGEN Martine, Luxembourg, PPE/DC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC

1. 2017 - Quatrième partie de session

